Ecrit par le 18 décembre 2025

Permanence des avocats à la CCI84



L'Ordre des Avocats du Barreau d'Avignon, en association avec la CCI de Vaucluse, vous propose de consulter gratuitement ces professionnels ce mercredi 24 mai de 9h à 12h.

Dans le cas où vous souhaitez obtenir des informations sur vos droits, vous pouvez prendre un rendezvous avec une personne faisant partie d'une permanence juridique. Ces rendez-vous sont totalement gratuits.

Le principe

Ces permanences juridiques sont centrées sur certains thèmes comme le droit de la famille, le droit du travail, les droits des consommateurs ou encore le logement. Elles peuvent se trouver dans un palais de justice, dans d'autres tribunaux, dans les mairies, dans les Maisons de la justice et droit ou dans certains locaux syndicaux.

J.G.

Infos pratiques





Inscription gratuite, mais obligatoire. 9h à 12h. Mercredi 24 mai. Barreau d'Avignon.

Matinale de la création, vivez la vie d'un entrepreneur à partir d'un jeu d'analyse financière



La <u>CCI de Vaucluse</u> vous propose de participer le jeudi 25 mai de 9h30 à 11h à son atelier, animé par la banque de France.

L'objectif





L'objectif de cet atelier est d'expérimenter le quotidien d'un entrepreneur pour comprendre l'importance de la gestion financière et les impacts d'évènements sur la vie de l'entreprise.

Le programme

L'évènement commencera avec une introduction, suivie d'un jeu de plateau pédagogique innovant et ludique qui permettra d'appréhender les principaux indicateurs financiers d'une entreprise. Finalement l'atelier sera conclu et les participants pourront poser des questions.

J.G

Infos pratiques

Inscription gratuite, mais obligatoire. 9h30-11h. Vendredi 25 mai. 04 90 14 87 00.

Avignon : la CCI de Vaucluse ouvre ses portes aux étudiants du Master Logistique de la Sorbonne

La <u>Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse</u> accueille ce vendredi 26 mai plusieurs étudiants du Master 2 logistique, marketing et distribution de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour leurs soutenances de mémoire. Ces soutenances publiques auront lieu dans les salons de la CCI à Avignon, en présence de Patrice Vol, consultant et directeur de leur mémoire.

La CCI 84 souhaite mettre à disposition ses locaux pour ces soutenances orales, en cohérence avec les missions de la Chambre, qui dispose d'un campus de formation proposant plusieurs filières d'enseignement supérieur en lien avec les besoins économiques locaux.

La CCI de Vaucluse contribue à la diffusion de la connaissance et favorise des échanges entre les étudiants, les professionnels et le grand public

En ouvrant ses portes aux étudiants en Master 2 Logistique, Marketing et Distribution, elle renouvelle son engagement en faveur de la jeunesse et de la formation professionnelle. Ces travaux de recherches sont indispensables pour faire progresser le secteur. Elle encourage ainsi tous ceux qui sont intéressés par ces sujets à assister aux soutenances.

Les sujets

Ecrit par le 18 décembre 2025

Ce vendredi 26 mai aura lieu la première soutenance qui répondra aux questions telles que :

- Quelles sont les variables explicatives du comportement d'achat des biens matériels des français de la génération Y et Z et comment les entreprises utilisent ces variables dans leur stratégies marketing et logistique ?
- Comment les innovations technologiques et organisationnelles peuvent-elles transformer l'acheminement des marchandises du dernier kilomètre en une logistique optimisée et responsable dans la logistique urbaine actuelle ?

Une seconde sera organisée un peu plus tard, le 15 juin et se penchera sur des thématiques comme la robotisation des livraisons ou l'optimisation des opérations logistiques pour un événement sportif majeur.

J.G.

Evénement : quelles places pour l'humain dans les entreprises d'aujourd'hui ?



Ecrit par le 18 décembre 2025



Alors que les dernières crises que nous avons traversé ont accéléré la mutation des rapports dans l'entreprise, <u>le Centre de formation sophrologie et développement</u> basé à Avignon et <u>la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse</u> organisent, le 16 juin prochain, une journée évènement sur le thème 'Quelles places aujourd'hui pour l'humain dans l'entreprise ?'

- « Cette journée a pour ambition d'apporter aux chefs d'entreprises et managers un temps de réflexion sur la place de l'humain dans l'entreprise », explique <u>Sylvie Bertrand</u> sophrologue praticienne et formatrice, également directrice du Centre de formation sophrologie et développement basé dans la zone d'Agroparc à Avignon.
- « Les chefs d'entreprises et les managers sont aujourd'hui dans une posture difficile, poursuit celle qui exerce depuis près de 30 ans. Le travail n'est plus une valeur dominante, l'état de santé mentale des salariés s'est dégradé, l'implication des salariés est en recul, les recrutements sont dans, bien des domaines, difficiles. Ces questions, qui deviennent de vraies préoccupations pour les managers, sont aujourd'hui centrales pour les entreprises. »

Avis d'expert, témoignages d'entrepreneurs et ateliers pratiques

C'est donc à ces problématiques que cette journée va tenter de répondre. Pour cela, l'évènement animé par notre confrère <u>Didier Bailleux</u> se déroulera en trois temps. Le premier est d'établir un constat sur le vécu des entreprises de la région, suivi du regard avisé du sociologue vauclusien <u>Jean Viard</u>.

Le deuxième temps permettre de partager des expériences au travers de témoignages d'acteurs locaux avec des entreprises comme <u>Petit Léon</u> à Avignon, <u>Juste Bio</u> à Carpentras, <u>Kookabarra</u> à Cavaillon ainsi que <u>Madis Provence</u> à la Roque-d'Anthéron.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le sociologue vauclusien Jean Viard interviendra longuement durant cette journée dédié à la place de l'humain dans les entreprises d'aujourd'hui. © Facebook-Jean Viard

Enfin, un troisième temps sera dédié à la participation à des ateliers pratiques sur des thématiques directement en lien avec l'entreprise comme la communication ou l'écologie relationnelle, la gestion du stress et des émotions, 'Comment mobiliser et motiver ses équipes ?' avec un formateur d'athlètes de haut niveau qui fera une analogie avec le sport ou bien encore la créativité dans l'entreprise (voir également programme ci-dessous). Le but de ces ateliers étant aussi de proposer des solutions concrètes aux problématiques évoquées.

La journée s'achevant par un temps d'échange ainsi que l'évocation de la place de la sophrologie dans l'entreprise.

La sophrologie met un pied dans le monde de l'entreprise

- « Il y a une quinzaine d'année on ne mettait pas un pied dans l'entreprise », rappelle Sylvie Bertrand qui a l'origine intervenait davantage dans la formation aux métiers de sophrologue, la spécialisation ou le perfectionnement des sophrologues en activités.
- « Aujourd'hui, une grande partie de mon activité concerne le monde de l'entreprise où j'interviens sur tout ce qui touche à la relation humaine, celle avec le public, les salariés, les managers... Tout ce qui





tourne aussi autour de ces thèmes-là comme la cohésion d'équipe, la gestion des conflits, la communication interne... En fait, tout ce qui concerne l'humain dans l'entreprise. »

La crise du Covid a accéléré les prises de conscience

« Avec la succession des crises, le travail est en grande difficulté aujourd'hui, insiste la sophrologue qui intervient de plus en plus en milieu professionnel dans toute la France. D'abord, il y a eu le confinement. Un temps d'introspection où les gens ont beaucoup réfléchi au sens de leur vie. Les gens sont beaucoup plus anxieux qu'avant et avec le Covid, les demandes ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Aujourd'hui les entrepreneurs voient leurs salariés leur dire 'maintenant je ne veux plus travailler le vendredi' et il trouve personne pour le remplacer. Il y a des angoisses supplémentaires, il y a de l'agressivité supplémentaire, il y a un stress qui est différent de celui d'avant. Il y a aussi tout ce qui est autour de l'accélération du temps. »

« L'ensemble des besoins fondamentaux a été ébranlé à la base. »

« On a failli mourir du Covid, puis on a failli manquer d'eau, d'électricité, de chauffage, de nourriture. Maintenant on va mourir de chaleur, d'une guerre atomique... Les besoins fondamentaux, tout ce qui était dans la pyramide de Maslow, ont été ébranlé à la base. A partir de là, tout notre système, le haut de la pyramide qui est le sens de ta vie, est revisité. »



Ecrit par le 18 décembre 2025





Sylvie Bertrand, directrice du Centre de formation sophrologie et développement situé dans la zone d'Agroparc à Avignon.

Une vraie demande pour repositionner l'humain dans l'entreprise

« Il y a une véritable difficulté à gérer du personnel aujourd'hui, poursuit Sylvie Bertrand. Les entrepreneurs galèrent, se sentent démunis et sont prêt à accorder des tas de choses à leurs salariés. On sent qu'il y a une vraie demande de leur part pour repositionner l'humain dans l'entreprise. Que l'on ne soit pas que sur des chiffres, car ce que je vois tous les jours dans mon cabinet ce sont des gens en souffrances. »

« Je suis avec l'humain, dans l'échange et dans l'écoute. »

« C'est là que nous intervenons en leur faisant comprendre qu'ils ne sont pas des surhommes. Que plutôt de se prendre la tête la nuit, nous pouvons les aider. On leur dit 'vous ne pouvez pas tout faire'. 'Vous êtes déjà des supers gestionnaires mais il faut arrêter de se disperser'. On essaie alors de les sensibiliser sur leur propre efficacité et leur propre efficience en proposant des ateliers ou des journées de formation sur-mesure en fonction de leur besoin. C'est plus facile pour nous d'identifier ces besoins car nous arrivons avec un autre regard qui est complètement détaché de l'entreprise car nous n'y avons aucun intérêt particulier. Je suis avec l'humain, dans l'échange et dans l'écoute. Et c'est ensemble que l'on trouve des solutions en adaptant en permanence la méthode que l'on transmet. »

Powerpoint contre solutions concrètes

« Par contre, il ne s'agit pas de faire défiler un powerpoint toute la journée. Nos interventions fonctionnent autour de cas concrets. Je suis dans le pratico-pratique. Cela veut dire 'tu as mal ici', 'tu as la respiration qui s'accélère'. Et bien tu repars avec des exercices que l'on peut refaire. Tu es complètement autonome. Après, c'est de la pratique. Je transmets de la pratique. L'avantage c'est qu'il ne faut pas 3 ans pour obtenir des résultats. Rien qu'en 2 ou 3 interventions on peut déjà apporter des choses », précise celle qui dispose d'un catalogue de formation pour les entreprises adaptable aux besoins comme elle a pu le faire lors d'interventions pour des salariés de plateforme téléphonique, du personnel travaillant au sein de des centres pénitentiaires, des grands groupes mais aussi des PME ou de plus petites entreprises.

« Les gens en ont ras-le-bol de n'entendre parler que de stress. »

« Il n'y a pas que du stress, tempère cependant Sylvie Bertrand. Il y a aussi la psychologie positive qui fonctionne bien car les gens en ont ras-le-bol de n'entendre parler que de stress. Ces périodes peuvent



Ecrit par le 18 décembre 2025

aussi se traiter comme une opportunité de changement. Comment je peux transformer une situation en quelque chose de positif. C'est ça qui m'intéresse, c'est la transformation. Moi je suis dans le 'comment'. Comment on trouve des solutions. »

Le programme

- 8h30 Accueil café
- 9h Ouverture par <u>Gilbert Marcelli</u>, président de <u>la CCI de Vaucluse</u> et <u>Sylvie Bertrand</u>, directrice du CFSD, ainsi que <u>Sandra Guiliani</u> formatrice consultante
- 9h15 Plénière : 'Les mutations sociales en cours et les incidences pour le monde de l'entreprise' par <u>Jean Viard</u>, sociologue
- 10h30 Partages d'expériences de chefs d'entreprises et de managers locaux :
- o Franck Bonfils, président de Juste Bio à Carpentras.
- o Jérémie Marcuccilli, PDG Fondateur de Kookabarra à Cavaillon.
- o Guillaume Lefevre, directeur de Madis Provence à la Roque-d'Anthéron
- o Myriam Dugnas, dirigeante de Petit Léon à Avignon
- 12h Buffet déjeunatoire
- 14h Ateliers pratiques animés par des sophrologues sur des thématiques concrètes en lien avec l'entreprise :
- o La communication ou l'écologie relationnelle
- o Gestion du stress et des émotions
- o Comment mobiliser et motiver ses équipes ?
- o La créativité dans l'entreprise
- 16h Retour en plénière :
- o Temps de questions/réponses
- o La place de la sophrologie dans l'entreprise
- 17h Fin des échanges

Informations et inscriptions

Vendredi 16 juin 2023. 8h30 à 17h. Nombre de places limitées : inscription obligatoire. Tarif : 60€ (repas et petit-déjeuner inclus). CCI de Vaucluse, 46 Cours Jean-Jaurès. Avignon. Inscriptions : https://ypl.me/qlt

Crise de l'énergie : « Nous sommes là pour protéger les entreprises de Vaucluse. »



Ecrit par le 18 décembre 2025



- « Nous chassons en meute », tel pourrait être le slogan des services de l'Etat et Chambres consulaires vauclusiennes réunis exceptionnellement afin de présenter les dispositifs d'aides du gouvernement aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie :
- « Avec l'augmentation du coût de l'énergie, le parc nucléaire partiellement en maintenance et le conflit en Ukraine, nous sommes là, tous ensemble, l'Etat, les Chambres consulaires, les Finances publiques, l'URSSAF pour tendre la main aux entreprises, quelle que soit leur taille » annonce d'emblée le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, <u>Christian Guyard</u>.

Au cours d'une conférence de presse, entouré de <u>Michel Laffitte</u>, directeur départemental des Finances publiques de Vaucluse et de quelques collaborateurs, de la présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Valérie Coissieux, de Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie, Christian Guyard a ajouté « Nous sommes là pour protéger, les entreprises, petites et grandes, les artisans, les commerçants impactés par la flambée des coûts du gaz et de l'électricité ».

Le détail des dispositifs d'aides de l'Etat

Il déroule le détail du dispositif d'aides proposées en fonction des cas. « Pour les TPE (Toutes petites entreprises de moins de 10 salariés), dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2M€ et une puissance inférieure à 36kVA (kilos volts ampères), la hausse des factures d'électricité ne dépassera pas 15% dès février prochain. Cela s'applique aussi aux entreprises ayant signé un contrat de marché à



Ecrit par le 18 décembre 2025

280€/MWh. Deuxième catégorie : les TPE ayant une puissance de plus de 36kVA/an, dans ce cas l'amortisseur jouera son rôle et le plafond sera limité à 280€/MWh.

Pour les PME non éligibles au bouclier tarifaire, l'Etat prendra en charge 20% de la facture dès que le prix souscrit dépassera 180€/MWh. Enfin, pour les entreprises énergivores, électro-intensives un guichet d'aide est dédié depuis septembre dernier. Il est ouvert jusqu'31 décembre 2023, mais avant toute demande, il vaut mieux voir sur internet ce que donne la simulation (www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite). Les entrepreneurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement individualisé sur leur espace professionnel (impots.gouv.fr).

Comment bénéficier des aides ?

Pour bénéficier de ces aides, il suffit de transmettre une attestation sur l'honneur de votre éligibilité auprès de votre fournisseur d'électricité. Attention : la demande doit être faite avant le 1er mars.

Le Directeur départemental des Finances publiques, Michel Laffitte a précisé que ses services feraient preuve de bienveillance et que le paiement des impôts et des charges feraient l'objet d'un possible report de 48 mois, mais pas la TVA ni le reversement de prélèvement à la source.

Valérie Coissieux, au nom des artisans a rappelé que « ces aides sont uniques, elles n'existent qu'en France. Une cellule de téléphonie a été mise en œuvre par la Chambre des Métiers pour rassurer psychologiquement les patrons de pressings, les bouchers, les poissonniers qui ont été frappés de plein fouet par les augmentations insensées de fin 2022, sans parler de la flambée du prix de la farine, du beurre ou du carton d'emballage de gâteaux pour les boulangers-pâtissiers. Nous avons joint la moitié d'entre eux – soit 300 boulangers – nous avons fait le maximum pour les encourager à sortir la tête de l'eau, nous leur avons dit que l'URSSAF aussi serait à l'écoute avec indulgence ». Elle a rappelé les coordonnées de la « Cellule crise énergétique : assistance84@cmarpaca.





Christian Guyard, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, et les chambres consulaires du département ont présenté les différents dispositifs d'aides aux entreprises vauclusiennes afin de faire face à la crise actuelle des prix de l'énergie.

Gilbert Marcelli, le patron de la Chambre de Commerce et d'Industrie a précisé que nous traversons crises après crise depuis des mois et des mois. Après les gilets jaunes et les manifestations chaque samedi dans les centres villes de Vaucluse qui obligeaient les commerçants à baisser le rideau pour ne pas voir leurs vitrines voler en éclat, après le passage des manifestants, c'était la crise sanitaire, le confinement, la mise à l'écart des articles non essentiels. Il a poursuivi : « La psychologie, c'est bien jolie mais ça ne règle pas les factures. Nous, nous avons mis en service un Numéro Vert qui fonctionne (contrairement à ce que disait récemment le Président de la République), c'est le : 0 805 484 484. Trois personnes sont dédiées pour répondre au plus grand nombre. Nous nous sommes réunis en 'Interconsulaires' avec nos homologues de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, c'est justement pour faire un travail collectif au service des paysans, des patrons, des industriels, des commerçants. Nous sommes tous conscients que si nous n'obtenons pas de résultats concrets, il y aura des fermetures d'entreprises, des salariés au chômage, une aggravation de la précarité. »

Un millier de Vauclusiens déjà accompagnés

Frédéric Deroo, qui est conseiller départemental de sortie de crise de Vaucluse ajoute : « Ce comité existe depuis le Covid et il continue face à la crise que nous traversons. Avec des membres du Tribunal de Commerce, des experts comptables, d'anciens magistrats, des avocats bénévoles, des représentants de la Banque de France et de l'URSSAF, nous répondons au plus près des préoccupations de nos concitoyens, pour les soutenir, éviter les cessations d'activités. Derrière eux, il y a des collaborateurs, des familles, des êtres humains. Nous avons déjà accompagné un millier de vauclusiens ».

Le Directeur des Finances Publiques insiste : « Il est impératif, avant le 31 mars, de transmettre par internet votre attestation sur l'honneur à votre fournisseur d'électricité, (il suffit de cliquer sur 'PME' ou 'TPE') pour bénéficier du bouclier fiscal, de l'amortisseur d'électricité ou du guichet dédié. Toutes les entreprises seront aidées, au cas par cas. Chacun bénéficiera du meilleur tarif applicable selon son volume de consommation. Le délai de réponse variera. Pour les plus petits consommateurs ce sera dans quelques jours, pour les entreprises 'électro-intensives' qui devront joindre la dernière facture et un RIB (Relevé d'identité bancaire) quelques semaines seront nécessaires.

Chasser en meute

Christian Guyard, le représentant de l'Etat conclura : « Nous travaillons tous en équipe, nous orientons, nous conseillons, nous accompagnons les entreprises d'une même voix. Nous sommes pro-actifs, nous avons déjà soutenu un millier d'entrepreneurs. Nous sommes plus forts quand nous chassons en meute », métaphore que se plaisait à répéter le prédécesseur de la Préfète Violaine Démaret.

Contacts : Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 04 90 80 65 42

Direction des Finances Publiques : 04 90 27 56 03



La CCI de Vaucluse affiche ses ambitions jusqu'en 2026



En cette fin d'année, Gilbert Marcelli, <u>président de la CCI de Vaucluse depuis un peu plus d'une année</u>, a dressé le bilan de cette première année de mandat. Mais surtout, en compagnie des membres de son bureau et des présidents de commissions de l'organisme consulaire, il a tenu à présenter les grands axes jusqu'à la fin de sa mandature en 2026.



Ecrit par le 18 décembre 2025

« Nous sommes là pour amener de la valeur ajoutée, explique sans détour Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse depuis le 25 novembre 2021. On n'est pas là pour se faire prendre en photo ou pour couper des rubans. Nous ne voulons plus entendre que les CCI cela ne sert à rien »

C'est pour ces raisons que ce dernier vient de réunir les membres du bureau et les présidents de commissions de l'organisme consulaire afin de présenter la feuille de route de la mandature de la CCI de Vaucluse jusqu'en 2026.

Mais avant cela, l'équipe réunie autour de Gilbert Marcelli a tenu à rappeler qu'il a fallu d'abord « restructurer cette CCI avec un esprit d'entreprise. »

« Il était nécessaire de restaurer cet esprit d'action, poursuit le président. Et maintenant il va falloir aller vite pour faire en 4 ans, ce que nous nous devons de réaliser durant notre mandat de 5 ans. Il va falloir continuer à être réactif et travailler 'en meute' pour que l'économie vauclusienne se porte mieux. »

« Travailler en meute pour que l'économie vauclusienne se porte mieux. »

Gilbert Marcelli





Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse.

Renforcer les coopérations

Ainsi, dans un premier temps, l'équipe de Gilbert Marcelli entend accélérer les dynamiques partenariales. Pour cela, les élus consulaires veulent renforcer la coopération avec l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels.

Une volonté qui s'est traduite par une multiplication des conventions de partenariats passées avec la French Tech pour développer l'innovation et « proposer une vision des industries de demain » ainsi qu'avec les CCI italiennes et africaines pour développer l'international (ndlr : un voyage est prévu en février au Maroc pour y développer notamment les formations proposées par l'Ecole hôtelière d'Avignon). La CCI 84 s'est aussi rapprochée de la Banque des Territoires pour identifier les dispositifs financiers utiles aux entreprises « car sans argent, on ne fait rien », insiste le président de la Chambre pour qui il faut aussi répondre « aux appels à projets de la Région et de l'Europe » pour accompagner les entreprises vers les dispositifs financiers adaptés à leur stratégie.

Formation, Industrie 4.0 et Académie Vaucluse Provence

La formation sera aussi au centre du projet de mandature de la nouvelle équipe qui veut se mobiliser « pour le plein emploi et les métiers de demain » au sein d'un campus inter-métiers : l'Académie Vaucluse Provence, qui sera inaugurée ce mois-ci.

« Il y a déjà l'Ecole hôtelière d'Avignon mais aussi Kedge, la pharmacie... » rappelle le président de la CCI.

Ce campus, qui devrait être agrandit de 4 hectares pour porter sa surface totale à 10 ha, accueillera l'École de Management Industriel et un centre de formation des demandeurs d'emploi sur les métiers en tension.

« Il ne s'agit pas de faire concurrence aux voisins mais d'enrichir l'offre de formation du territoire. »

Céline Laget

« Il ne s'agit pas de faire concurrence aux voisins mais d'enrichir l'offre de formation du territoire » explique Céline Laget, présidente de la commission Education et prospective qui annonce que l'Université d'Avignon, mais aussi des représentants des industriels et des collectivités seront invités à siéger au conseil d'administration de l'Académie Vaucluse Provence afin de participer au développement de ces formations. Avec un objectif affiché : doubler le chiffre d'affaires annuel du campus en le portant à 16M€ d'ici 4 ans.



Ecrit par le 18 décembre 2025

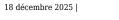


Il faut remonter à 2007, ici avec le lancement du chantier d'une résidence étudiante, pour assister à l'extension significative du Campus de la CCI de Vaucluse situé à Saint-Chamand à Avignon. Aujourd'hui, la Chambre consulaire vauclusienne veut l'agrandir de 4ha pour porter sa surface totale à 10ha. Autre objectif : doubler le chiffre d'affaires du site d'ici la fin de la mandature en 2026.

Autre projet de la mandature, la création d'un Pôle R&D industrie 4.0 sur le Campus de la CCI. Un outil partagé entre apprenants et entreprises est destiné à accélérer l'innovation pour la Chambre de commerce et d'industrie qui ambitionne également d'identifier et accompagner les entreprises à hypercroissance, qu'elle réunira en réseau dans le club : 'Les pépites du territoire'. « Il faut attirer tous les réseaux ensemble » assure Gilbert Marcelli.

Priorité au commerce de proximité

« Une des priorités de la mandature est d'agir pour le commerce de proximité, annonce Richard Hemin, membre du bureau et président de la commission commerce et rayonnement touristique. Il faut recréer le réflexe CCI pour les commerçants. Plusieurs actions ont à cet égard déjà été mises en place en novembre dernier par la Commission Commerce : réunir les associations de commerçants pour les aider à échanger sur les bonnes pratiques et dynamiser leur réseau, créer une carte de membre pour informer les commerçants sur les services CCI qui leur sont dédiés. Et parce que les élus consulaires considèrent





que le commerce de proximité est un acteur de la valorisation de nos centres-villes et villages, ils vont proposer la création d'un événement par territoire : 'les récompenses du commerce de proximité'. »

« Il faut recréer le réflexe CCI pour les commerçants. »

Richard Hemin

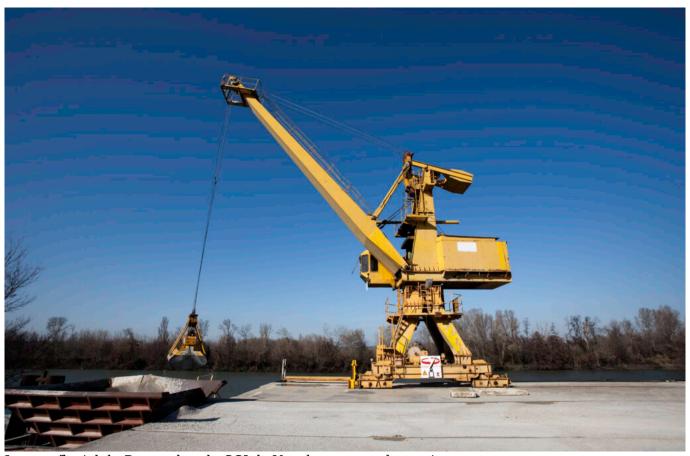
Assises de la mobilité et gestion de l'aéroport et du port du Pontet

Par ailleurs, la CCI 84 n'oublie pas rappeler qu'elle assure la gestion de l'aéroport Avignon Provence et du Port du Pontet. Des sites dont l'organisme consulaire a pour objectif de renforcer l'activité industrielle et commerciale car ils sont « au service du développement économique du territoire » assure Bruno Delorme, président de la commission Aménagement du territoire et équipements gérés.

Ainsi, sur le volet aéroportuaire, entendant maintenir l'aviation commerciale saisonnière dans le respect des riverains et de l'environnement, la CCI a demandé la suppression de l'activité privée de voltige et commandité une étude sur le bruit. Pour autant, et malgré les nuisances « ces infrastructures sont indispensables à l'économie du Vaucluse » martèle le président Marcelli qui veut également que la chambre s'inscrive aussi dans la transition écologique et la mobilité durable.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le port fluvial du Pontet dont la CCI de Vaucluse assure la gestion.

Dans cette optique, la Chambre est ainsi à l'initiative <u>d'un projet de transport fluvial sur le Rhône</u> au départ du Port du Pontet.

La question de la mobilité semblant essentielle pour le monde économique local, la CCI entend se saisir du sujet en organisant, au printemps prochain, les 'Assises des Mobilités' qui réuniront entreprises et collectivités.

« Les sujets ne manqueront pas : la Leo, le tramway, le ferroviaire, prévient Patrice Perrot, membre associé conseiller délégué à l'énergie. Il y a également l'enjeu du dernier kilomètre et des mobilités multimodales. »

Côté environnement, « il y a aussi une énorme demande des entreprises sur le recyclage et la mise en place des ZFE (Zone à faibles émissions) qui concerne plus particulièrement le secteur d'Avignon », complète Dominique Damiano, président de la commission Proximité, coopération territoriale et économie circulaire.

Être présent sur l'ensemble du territoire

Enfin, la CCI entend être présente sur l'ensemble des territoires via un maillage des différentes intercommunalités pour agir en hyper-proximité. « Des binômes élus et conseillers entreprises sont ainsi



constitués afin d'assurer une interface dans tous les EPCI auprès des entreprises et réseaux, explique Gilbert Marcelli. Des permanences dans les mairies, communautés de communes et sous-préfectures sont également mises en place pour être en proximité avec les entreprises et les collectivités. Notre rôle est d'expliquer comment fonctionne 'l'entreprise' CCI de Vaucluse ».

« Nous avons la volonté d'être présent sur tout le Vaucluse avec des techniciens qui puissent apporter des réponses immédiates aux 39 000 entreprises du département » confirme Nordine Saihi, membre du bureau.

C'est ainsi aussi par ce souci de proximité que les AG de l'institution consulaire sont ainsi désormais régulièrement délocalisées sur l'ensemble du Vaucluse.



Les interlocuteurs de la CCI de Vaucluse dans tous les territoires du département.

Pour cela, l'équipe du président de la CCI entend notamment s'appuyer sur les 150 collaborateurs consulaires et les 85 chefs d'entreprise (élus, membres associés et conseillers techniques) répartis sur l'ensemble du territoire.

« La CCI de Vaucluse se positionne comme le premier réseau public de proximité, accélérateur de l'économie et de la croissance durable des entreprises vauclusiennes », insiste Gilbert Marcelli qui rappelle que ses équipes se sont réunies en commissions à plus de 40 reprises depuis un an. « Ils ont construit ensemble un projet audacieux qu'ils s'engagent à mettre en œuvre durant la mandature. »



Guichet unique des formalités électroniques d'entreprise : face aux craintes des entreprises, le réseau CCI déclare se mobiliser

Communiqué de presse

Guichet unique

Les CCI se mobilisent dans l'intérêt des entrepreneurs.

Communiqué CCI France, 2 décembre 2022



Au 1^{er} janvier 2023, le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra le seul guichet de formalités des entreprises. Face aux craintes de certains acteurs économiques, le réseau CCI déclare se mobiliser.

Le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra au 1^{er} janvier 2023 le seul guichet de formalités des entreprises, conformément à la loi PACTE. Les centres de formalités des entreprises (CFE) gérés par les Chambres de commerce et d'industrie vont donc se transformer en concentrant leur mission autour de l'information et l'assistance des entreprises pour réaliser leurs formalités dans ce



nouveau cadre.

Certains acteurs économiques ont exprimé des craintes sur de possibles dysfonctionnements du Guichet unique lors des premiers mois de mise en fonction.

Au regard de ces craintes, le réseau des CCI déclare se mobiliser pour pallier les éventuelles difficultés lors du lancement de la plateforme. L'objectif est d'assurer aux entrepreneurs que leurs formalités de création, de modification ou de cessation de leur entreprise puissent être réalisées en toute fiabilité. Cette mobilisation entraîne le maintien temporaire par les CCI d'effectifs et d'outils techniques des centres de formalités des entreprises au bénéfice des entrepreneurs.

« C'est un effort important que le réseau des CCI décide d'opérer, en lien avec l'Etat, dans l'intérêt général des entreprises qui font aujourd'hui déjà face à d'immenses défis, indique Alain Di Crescenzo, président de CCI France. Nous mettrons tout en œuvre pour pallier tout risque de dysfonctionnement qui pourrait intervenir et qui viendrait casser la dynamique de création d'entreprises dans notre pays. Il est dans l'intérêt de tous que le guichet unique soit une réussite ».

J.R.

CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?



Ecrit par le 18 décembre 2025



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

- « Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.
- « La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).

10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadère de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.



D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



Explorer de nouvelles pistes

- « L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.
- « Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »



« Il nous faut nous réinventer de manière forte. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, <u>comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier</u>, Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devions penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-telle. Et même si <u>une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie</u>, nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Ecrit par le 18 décembre 2025

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république.

« L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

« La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promeut un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »



Ecrit par le 18 décembre 2025



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vauclusien de signer une convention de partenariat avec <u>Henri Lachmann</u>, ex-PDG de <u>Schneider electric</u>, mais surtout président de l'association carpentrassienne '<u>Un par un</u>' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec <u>Enedis Vaucluse</u>, les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

- « Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »
- « Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »



La CCI du Pays d'Arles ouvre une permanence estivale

La <u>CCI du Pays d'Arles</u> sera fermée au public du 1^{er} au 19 août inclus, pour une réouverture dès le lundi 22 août à 8h30.

Cependant, afin de répondre aux exigences du service public, un accueil délocalisé pour les missions formalités d'entreprise et visa pour l'export est prévu au Port Fluvial d'Arles de 10h à 16h.

PERMANENCE ESTIVALE

Du lundi 1er au vendredi 19 août 2022 inclus

PORT FLUVIAL D'ARLES,

431 rue Jean-Antoine de Barras de la Penne à ARLES

Réouverture de la CCI: lundi 22 août 2022 dès 8h30

FORMALITES D'ENTREPRISE & VISA EXPORT: Afin de répondre aux exigences du service public article d771 67 2 du Code de commerce, un accueil délocalisé pour les missions formalités d'entreprise et visa pour l'export est prévu au Port Fluvial d'Arles de 10h à 16h.

Service Appui & Formalités 04 90 99 08 60 - 04 90 99 08 61 - 04 90 99 08 83



Plus d'informations sur arles.cci.fr

© DR

Port fluvial d'Arles, 431 rue Jean-Antoine de Barras de la Penne, à Arles. Contacts : 04 90 99 08 60 / 04 90 99 08 61 / 04 90 99 08 63.

I.R.

